

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

***PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR
Lundi 28 avril 2025
Nogent-sur-Marne et Visioconférence***

1. Approbation du procès-verbal du comité directeur du 5 avril 2025
2. Calendrier sportif 2026
3. Projet fédéral 2025/2028
4. Questions diverses

Sont présents :

Christian	VANDENBERGHE	Président
Frédéric	ANDOLFI	Secrétaire Général Vice-Président Délégué
François	BANTON	Trésorier Général
Hugo	BEUREY	Membre représentant des sportifs de haut niveau
Jean-Pierre	BREMER	Vice-Président en charge du sportif et du haut niveau
Claude	DUBOULOZ	Membre en charge de l'aviron de mer
Sophie	GAUTIER-GUYON	Vice-Présidente en charge des commissions
Guylaine	MARCHAND	Membre en charge para-aviron et aviron adapté (visio)
Bénédicte	OUVRY	Vice-Présidente en charge de l'animation et communication avec les territoires, de la mixité et de l'inclusion
Martine	SCOTTON	Secrétaire générale adjointe
Vincent	ALLIGIER	
Brigitte	ANDRIEU	
Fabien	AUBANEL	
Brigitte	BLAISE	
Dominique	BOSQUELLE	
Anne	COPIN DE NAYVILLE	
Bélinda	DUFOUR	
Pierre	GOUDET	
Nicolas	GUYOT	
Gaëlle	IRAGNE	
Philippe	LOT	
Marion	PESTOURIE	
Léo	RONCHARD	
Benjamin	SCRIVE	
Anne	TOLLARD	

Total : 25 présents

Assistent :	Sébastien VIEILLEDENT	Directeur Technique National/Directeur Général
	Vanessa LÉTÉ	Secrétaire de Direction

Le Président ouvre la séance à 19h00.

1. Approbation du procès-verbal du 5 avril 2025

F. Andolfi soumet à l'approbation le procès-verbal du comité directeur du 5 avril 2025 intégrant les modifications demandées.

LE PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 5 AVRIL 2025 EST APPROUVÉ À 24 POUR et 1 ABSTENTION (25 votants/25 présents).

2. Calendrier sportif 2026 (Annexe 1)

JP. Bremer introduit la présentation des deux options de calendrier sportif et précise que le vote de ce jour porte uniquement sur le choix du calendrier, et non sur le contenu des épreuves ni sur la réglementation sportive, qui feront l'objet de travaux ultérieurs.

La préparation du calendrier 2026 dans le cadre du projet de réforme de l'offre sportive compétitive s'est appuyée sur un travail commun entre la Commission sportive, la direction technique nationale.

L'objectif premier était de répondre rapidement aux organisateurs potentiels, quand aux dates et types de compétitions car ils ont nécessité de planifier avec leurs collectivités locales.

La première partie du calendrier concerne l'offre sportive compétitive traditionnelle de la Fédération (aviron de rivière et aviron olympique), en tenant compte des évolutions possibles.

JP. Bremer précise que le calendrier des épreuves en mer n'est pas encore intégré, la Commission Mer en lien avec la direction technique nationale poursuivant ses travaux, avec une finalisation attendue après le championnat d'Aix-les-Bains.

Des échanges ont également encore lieu concernant l'aviron para,

Il est rappelé que le calendrier proposé couvre les grandes manifestations nationales, en intégrant une structuration pour accompagner le développement, le haut-niveau et l'ensemble de nos publics

C. Vandenberghe évoque les difficultés rencontrées lors de la précédente mandature en matière de prise de décision sur ce calendrier national. Le consensus est difficile à atteindre et les arbitrages sont difficiles à effectuer.

JP. Bremer rappelle les objectifs poursuivis :

Premièrement, construire un parcours sportif adapté aux besoins des licenciés, en conciliant fidélisation, formation et accès au haut niveau.

Deuxièmement, alléger le calendrier national, afin de permettre aux clubs et à ses professionnels des clubs de mieux organiser leur activité.

Il reconnaît que cet objectif n'a pas été pleinement atteint. La diversité de l'offre actuelle complexifie l'allègement du calendrier. Il serait nécessaire de réduire certaines offres pour y parvenir.

Troisièmement, favoriser une large participation et proposer un parcours clair et structuré vers le haut niveau. Les deux options proposées ont pour but de manière différente de répondre à cette problématique.

Et enfin, concevoir un modèle économique pérenne pour les clubs et la fédération

En s'appuyant sur le calendrier actuel, il souligne l'effort fait pour mieux répartir les épreuves et ainsi alléger la densité globale.

Concernant les deux projets présentés, seuls trois points principaux les différencient :

1. Le championnat J18/Seniors :
 - option 1 : championnat lieu fin septembre garantissant la disponibilité des meilleurs athlètes, libérés des obligations internationales.
 - option 2 : championnat début mai, mais sans la garantie de participation des meilleurs éléments seniors. Cela pose un problème important pour les clubs, soucieux de pouvoir compter sur leurs rameurs lors des grandes échéances nationales.
2. Le championnat Sprint :
 - option 1 : proposition : maintien début juin, période favorable à une participation large, y compris des juniors avant le baccalauréat.
 - option 2 : fin septembre, devenant alors une épreuve de reprise plus que de milieu de saison.
3. Le championnat U23 (S23) :
 - option 1 : début mai, permettant la participation des meilleurs rameurs, des J18 ainsi que la tenue conjointe de la régates de sélection J16, jugée essentielle par la Direction Technique Nationale et de nombreux clubs.
 - option 2 : cette régates J16 ne pourrait être intégrée et devrait être rajoutée à part, ce qui alourdirait le calendrier.

Il est précisé que, dans les deux options, les championnats "bateaux courts" auraient lieu fin mars, libérant ainsi le mois d'avril. Ce dernier est un moment clé pour le travail de haut niveau, mais aussi pour les clubs, qui organisent alors leurs stages.

Autre décision commune aux deux calendriers : le regroupement du National Jeune J13/J14 avec le championnat de France J16.

Bien que cela implique une épreuve plus lourde, étalée sur trois jours, cette solution est soutenue par la Commission sportive en raison de sa cohérence.

Quelques ajustements restent possibles :

- Le championnat de zone (individuel) pourrait être déplacé de février à une date ultérieure, afin d'éviter les difficultés liées à la météo et aux inégalités de préparation entre rameurs.
- Le championnat UNSS/FFSU, actuellement prévu les 23 et 24 mai, pourrait être repoussé aux 30 et 31 mai. Cette décision sera prise en concertation avec la Commission scolaire et universitaire, la FFSU et l'UNSS.
- Pour plus de cohérence et de visibilité un travail autour des intitulés des différents championnats est en cours

Concernant :

- l'organisation du championnat de zone J16, JP. Bremer souligne que, en raison du trop grand nombre de participants, il est matériellement impossible de mettre en place un championnat combiné avec celui des jeunes. Il insiste sur la nécessité de maintenir le championnat de zone J16, et de conserver l'Interrégional des J14 en skiff et en deux de couple.

La Coupe de France placée en fin de saison, devrait rester sur les dates habituelles.

- la proposition de modification des dates du championnat de longue distance : JP. Bremer propose de maintenir la compétition aux dates habituelles, mais a suggéré une réflexion sur la possibilité de la déplacer vers la fin de l'année ou le début de la saison, notamment pour la programmer en novembre. Cette option nécessite une période de réflexion et sera discutée avec la Commission sportive.

N. Guyot revient sur la Coupe de France. Lors de la réunion avec les présidents de Ligue, il avait été convenu de maintenir la Coupe de France au milieu des vacances scolaires afin que les jeunes participants ne reprennent pas l'école immédiatement après la compétition. La date prévue pour cette année est problématique car elle coïncide avec la fin des vacances.

Il propose de déplacer la compétition au 25-26 octobre, afin de mieux coïncider avec le milieu des vacances scolaires.

F. Andolfi demande si Cazaubon va candidater pour l'organisation du championnat bateaux courts JP. Bremer répond que l'idée est de maintenir Cazaubon comme site privilégié pour ce championnat. Il y a une volonté, tant du monde de l'aviron que de la part de Cazaubon (club et municipalité), de continuer à organiser ce championnat.

G. Iragne demande si un nouveau calendrier avec les événements mer sera proposé à l'issue des championnats BRS et Enduro 2025.

Elle note que le week-end de l'Ascension, n'ayant pas encore été attribué, pourrait être utilisé pour l'Enduro, comme cela a été le cas ces dernières années.

Elle indique également que début septembre pourrait également être envisagé pour certains événements.

C. Vandenberghe demande à G. Iragne si elle préférerait deux championnats distincts ou un championnat regroupé. G. Iragne répond qu'elle favorisait deux championnats distincts, mais que cela dépendrait des discussions après Aix. Elle souligne que les clubs des façades maritimes pourraient rencontrer des difficultés à organiser un événement combiné.

M. Pestourie précise que les discussions sur la programmation des championnats, notamment en juin, restaient ouvertes. Un sondage auprès des clubs sera réalisé auprès des clubs à Aix-les-Bains. G. Iragne souligne l'importance de prendre en compte l'opinion des clubs, afin d'ajuster le calendrier en fonction des besoins réels des clubs et des participants.

C. Dubouloz précise qu'il n'était pas possible de prendre une décision arbitraire concernant la programmation des championnats mer, ce qui justifie le report de leur finalisation.

Il souligne l'impact potentiel sur le calendrier rivière, notamment en septembre, et indique qu'Aix-les-Bains permettra de faire un premier bilan objectif de l'organisation des championnats groupés. Bien que plusieurs retours penchent pour une séparation des épreuves, une enquête sera réalisée afin de recueillir l'avis des clubs.

F. Andolfi insiste sur l'importance d'interroger également les organisateurs, en plus des pratiquants, afin de mesurer la faisabilité et l'attractivité des événements du point de vue logistique et économique.

S. Vieilledent précise que le débriefing des championnats ne se fera pas sur place à Aix-les-Bains, mais à travers une enquête post-compétition envoyée aux clubs.

Il profite du sujet pour indiquer la présence d'A. Maurogiovanni, directeur de l'équipe de France d'aviron, à Aix, aux côtés de Y. Foucaud (responsable du collectif Beach Rowing Sprint) et lui-même. La volonté est de présenter la stratégie haute performance pour 2028, les orientations méthodologiques de l'entraînement de haut niveau, ainsi que la structuration générale du haut niveau concernant le BRS.

JP. Bremer souligne l'évolution du calendrier qui vise à soutenir à la fois le développement de toutes les formes de pratiques et la stratégie de haute performance.

Ce nouveau positionnement permet une meilleure répartition des compétitions tout au long de la saison, sans diminution de l'offre sportive, et un recentrage sur des formats de championnats économiquement viables, évitant les événements isolés coûteux pour la Fédération et peu rentables pour les organisateurs.

Il annonce le retour d'un National Jeune en engagement libre, et un calendrier adapté au calendrier scolaire (notamment le brevet), favorisant la fidélisation de deux publics complémentaires. Il précise que le championnat concerné s'étalerait sur trois jours avec des plages horaires d'environ 4h30, nécessitant une préparation rigoureuse, notamment en lien avec le service compétition.

JP. Bremer évoque une structuration du calendrier qui permet une offre sportive compétitive, des intitulés de championnats plus lisibles (non figés pour le moment), et une libération du mois d'avril, favorable aux attentes des clubs, des athlètes et du haut niveau. Il insiste sur la volonté de construire un schéma stable et reproductible chaque saison.

Concernant les deux options de calendrier :

- Option 1 prévoit un événement majeur par mois, sauf en juin et juillet (deux événements). Elle garantit la disponibilité des rameurs internationaux pour les trois grands championnats (indoor, bateau court/individuel, bateau long/championnat des clubs). Elle maintient une continuité d'entraînement pour les J18 et U23 non sélectionnés, essentielle face à un constat de baisse de niveau en période estivale. La sélection française J16 de début mai est couplée à un championnat, évitant des coûts supplémentaires.
- Option 2 repose sur une reprise en septembre, notamment avec les sprints, dans une logique de redémarrage de saison. Elle maintient un rythme estival plus habituel pour les clubs, mais avance certaines échéances (fin mars à début mai) pour les J18, U23 et seniors, ce qui pourrait écourter la période de préparation. Cette option complique la participation des meilleurs athlètes aux championnats de mai en raison de leur engagement dans les collectifs France. Elle facilite néanmoins la fermeture estivale des structures.

JP. Bremer souligne qu'opter pour une fin de saison en septembre, plutôt qu'avant l'été, implique de repenser l'organisation des clubs, notamment en termes de ressources humaines et de gestion des pauses estivales.

G. Iragne soulève la question de l'assurance liée à la licence : Que se passe-t-il pour les rameurs licenciés en 2025 qui ne renouvellent pas leur licence en 2026, mais souhaitent néanmoins participer à un championnat en début d'année ?

Elle précise avoir déjà posé cette question par le passé, notamment à propos des championnats du monde Mer. L'assurance ne couvrait alors les licenciés que jusqu'au mois d'août.

JP. Bremer indique que les licences sont actuellement valables jusqu'au 31 août.

Toutefois, pour les championnats "décalés" (organisés en fin d'année mais relevant de la saison précédente), l'assurance MAIF couvre les pratiquants jusqu'au 31 décembre.

Historiquement, les licences étaient valables du 1er janvier au 31 décembre, correspondant à l'année civile. Afin de faciliter les nouvelles inscriptions, une prise de licence était autorisée dès le 1er septembre, ce qui offrait une période gratuite pour les nouveaux adhérents. Ce système avait pour inconvénient que certains clubs ne renouvelaient pas immédiatement les licences en janvier, laissant ainsi les rameurs sans couverture d'assurance en début d'année.

C'est pourquoi un décalage de la saison et des licences a été progressivement instauré.

Actuellement, le règlement en vigueur permet à un rameur de participer à un championnat en début de saison avec la licence de la saison précédente, tant que cela reste dans les délais de validité des assurances, jusqu'au 31 décembre.

Ce sujet mériterait peut-être d'être revu et retravaillé, notamment en lien avec le système de validation des licences.

P. Lot remercie la Commission des compétitions, pour le travail sur le projet de calendrier, exercice toujours complexe à équilibrer entre offre sportive, contraintes de calendrier et attentes des clubs.

Il salue plusieurs avancées : la présence d'une épreuve nationale en septembre dans les deux options, le regroupement des J14 et J16 (malgré des contraintes de volume), ainsi qu'un étalement du calendrier de février à octobre.

Il émet des réserves sur la tenue d'épreuves dès février, notamment dans les zones géographiques exposées à des conditions météorologiques difficiles.

Sur l'option 2, il exprime une forte inquiétude concernant la non-libération possible des internationaux pour les championnats bateaux longs en mai, ce qui priverait certains clubs d'athlètes. Il souligne également le surcoût logistique engendré par l'ajout d'une épreuve nationale, particulièrement pour les clubs éloignés.

Concernant l'option 1, il note les difficultés à mobiliser les J18 en septembre, période à laquelle nombre d'entre eux débutent leurs études supérieures. Leur association aux seniors dans les bateaux longs pourrait entraîner une baisse significative de participation.

En conclusion, aucune des deux options ne lui semble pleinement satisfaisante, et il se dit favorable à une option 3, combinant les éléments les plus pertinents des deux scénarios proposés.

JP. Bremer souligne qu'il n'est pas entièrement satisfait par l'une ou l'autre des options proposées. Il rappelle que toutes les remarques sont pertinentes, mais qu'il est nécessaire de prendre une décision, car il n'existe pas de solution idéale pour tout le monde.

Concernant l'intégration des J18 en septembre ou mai avec les seniors, il insiste sur deux points majeurs :

- Le championnat senior en bateau long est économiquement peu rentable pour les organisateurs et déficitaire pour la fédération.
- Séparer les J18 des seniors impliquerait une date supplémentaire dans le calendrier, ce qui n'est pas envisageable.
-

JP. Bremer considère que la solution choisie, bien que non idéale, semble être la plus adaptée pour faire évoluer les choses.

Il évoque également la question de la participation des internationaux au championnat de France. Il partage une discussion récente avec Ronald Florijn, père de deux champions olympiques à Paris et lui-même ancien champion olympique hollandais, sur les différences de pratiques entre la Hollande et la France. Selon Ronald, en Hollande, les internationaux sont dédiés à 100 % au haut niveau, en dehors du système des clubs, ce qui est une option difficilement applicable en France, étant donné la taille du territoire et le travail conjoint avec les clubs.

JP. Bremer précise que, contrairement à la Hollande, la France repose sur les clubs pour détecter, former et envoyer les athlètes vers les pôles et équipes de France. Il souligne que la centralisation du haut niveau doit partir des clubs et des structures déconcentrées. Il insiste sur l'importance de soutenir les clubs pour leur permettre de valoriser leur travail et leurs meilleurs athlètes.

Enfin, il approuve la position d'A. Maurogiovanni, directeur de l'équipe de France d'aviron, qui estime que les meilleurs rameurs nationaux doivent être présents dans les championnats nationaux, et souligne que ce message est important à entendre par les clubs.

F. Andolfi souligne que le message évoqué est fondamental pour la vision à construire, à savoir établir un lien fort entre les clubs et le plus haut niveau.

Il insiste sur l'importance de favoriser les échanges et la collaboration entre les cadres, les entraîneurs de clubs et les dirigeants de clubs. Il indique que les options proposées cherchent à répondre à cet objectif.

P. Lot indique que la position de JP. Bremer semble pencher en faveur de l'option 1, notamment pour les championnats de bateau long en septembre, ce qu'il partage également.

Il évoque la nécessité de permettre aux internationaux de participer à ces championnats.

Concernant la question de l'association avec les sprints, il suggère qu'il serait possible de décaler les sprints, programmés en juin, pour les intégrer dans l'option 1.

F. Andolfi souligne que les J18 pourront également participer aux sprints et aux épreuves U23, offrant ainsi des étapes de compétition régulières.

Ce format favorise le développement des rameurs en devenir.

Il ajoute que, en plus de ces compétitions, les J18 auront leur propre championnat en septembre. Ce rythme de compétition vise à maintenir un entraînement constant pour les jeunes catégories, tout en précisant que cela ne concerne pas les J14 et J16, mais bien les J18.

A. Tollard remercie la commission, la DTN et le élu pour le travail accompli, et reconnaît la difficulté de proposer deux options qui ne sont pas parfaites.

Elle souligne que l'objectif est de trouver une solution pérenne sur les quatre années à venir, afin d'éviter des changements trop fréquents dans l'organisation, ce qui permettrait aux clubs de mieux fidéliser leurs athlètes et d'organiser leur saison.

Elle rappelle les difficultés concernant le championnat J14 Open et J16, et exprime des préoccupations quant aux conditions météorologiques et à l'obligation pour les clubs de prévoir trois nuitées, ce qui pourrait être complexe malgré l'étalement du championnat sur deux jours.

Elle mentionne un point positif, à savoir que les J14 pourront observer les J16 et être motivés à continuer leur entraînement.

Concernant le championnat U23, elle se montre inquiète de son manque d'attractivité, soulignant qu'il sera difficile de trouver des organisateurs pour cette compétition, contrairement à celle des J14 et J16, qui bénéficiera d'un plus grand intérêt, notamment en raison de la présence des parents et du modèle économique plus favorable. Elle met en garde contre une concentration de compétitions sur un nombre limité de bassins et la difficulté pour certains clubs de recevoir des événements de cette ampleur.

Elle exprime également des inquiétudes sur le fait d'enlever le 1x et le 2- au championnat J16 au profit d'un championnat individuel J16 à Cazaubon. Elle souligne que ce type de compétition, qualifié d'élite, risquerait de désavantager les petits clubs qui ne parviendront pas à se qualifier aux zones, ce qui pourrait nuire à leur poursuite de l'aviron.

Elle estime que les deux options proposées ne sont pas idéales.

L. Ronchard rebondit sur un point soulevé par P. Lot concernant la participation des J18 en juin. Il souligne que certains J18 risquent de ne pas être disponibles à cette période en raison des sélections pour les Championnats d'Europe et des régates de sélection.

Il précise qu'il existe des périodes cibles dans le programme du haut-niveau, comme l'ont évoqué F. Andolfi et JP. Bremer. Selon lui, afin de permettre à nos meilleurs athlètes de participer à des championnats sans être contraints, il est essentiel de privilégier des périodes où ils seront assurés de pouvoir concourir.

B. Dufour demande si le championnat prévu en mai concerne exclusivement les rameurs du CNE (Centre National d'Entraînement) ou s'il inclut également les rameurs de moins de 23 ans.

S. Vieilledent souligne que le directeur des équipes de France a bien compris la force du système français grâce à ses clubs. C'est pourquoi il a proposé des adaptations permettant de garantir la participation des sportifs de haut niveau.

Il insiste sur le fait que cette organisation concerne principalement les athlètes de haut niveau, notamment ceux orientés vers les équipes seniors, qui ont un calendrier et une préparation plus complexes, particulièrement en année olympique. Il rappelle que lors de l'année olympique 2024, ce dispositif concernait seulement 15 athlètes.

B. Dufour soulève une question concernant la position du championnat de France Séniors et J18 en septembre. Elle se demande si les entraîneurs professionnels seront satisfaits de cette organisation, en particulier pour les J18.

Elle revient sur le fait que peu de J18 seraient présents, et que les J17, bien qu'ils courent probablement, pourraient se désintéresser de l'aviron si cela implique une longue attente avant leur prochain championnat l'année suivante.

Elle estime, bien qu'il soit possible de les faire participer aux sprints ou aux catégories U23, que cela reste une exception.

Elle souligne que priver un certain nombre d'athlètes de compétition au mois de mai pourrait être problématique.

Elle indique que les entraîneurs risquent de ne pas être enthousiastes à l'idée d'un championnat J18 fin septembre, surtout après une saison chargée et des activités annexes qui génèrent des revenus pour les clubs.

Enfin, elle précise que les J18 auront une période de vacances très courte en août et devront reprendre dès la fin du mois pour se préparer à cette compétition en septembre, contrairement aux seniors qui sont plus autonomes pendant cette période.

F. Aubanel rejoint les propos de B. Dufour.

Il suggère qu'il serait pertinent de "lever un peu le pied" en ce qui concerne la charge de travail pour les J18, qui sont moins autonomes que les seniors.

Il rejoint l'idée de P. Lot, soulignant que l'intégration des J17 dans des compétitions de haut niveau pourrait être trop complexe pour ces athlètes moins autonomes.

F. Aubanel propose une idée d'option 3 qui consisterait à mixer légèrement les J18 et les sprints. Il évoque la possibilité d'une légère inversion dans le calendrier afin de permettre aux seniors élites de participer avec leurs clubs tout en offrant aux J18 la possibilité de concourir en mai.

L. Ronchard rejoint B. Dufour concernant les entraîneurs.

Il précise qu'il est nécessaire de définir une "zone de coupure" pour les athlètes.

Concernant les athlètes olympiques, L. Ronchard rappelle la difficulté d'intégrer ces derniers dans les compétitions de championnat, comme l'a mentionné S. Vieilledent.

Il soulève la question de la participation des juniors en mai, tout en s'interrogeant sur la possibilité d'une absence de certains athlètes seniors, comme évoqué dans l'option 2. Il insiste sur l'impact que cela pourrait avoir sur les clubs, notamment en termes de visibilité, de dynamique, et de la perte de points ou de titres.

L. Ronchard propose une réflexion sur la manière de traiter cette situation, notamment en considérant la possibilité d'attribuer des points aux clubs qui, bien qu'ayant des athlètes absents, continuent à participer aux championnats. Il précise que cette attribution de points pourrait être une forme de "dédommagement" pour les clubs, ce qui permettrait de maintenir la dynamique de groupe au sein des clubs.

Il évoque aussi un point concernant les athlètes mis "en ballottage", précisant que, bien que les clubs soient libres de leur gestion, ils se retrouvent souvent à traiter directement avec les athlètes et leurs familles, car il manque parfois des consignes claires sur l'engagement ou l'absence des athlètes dans ces événements.

S. Vieilledent rappelle que le staff des collectifs et les clubs doivent travailler main dans la main dans en cohérence avec les différents projets sportifs et en fonction du profil de chaque athlète. De temps en temps des priorités devront être faites ensemble.

N. Guyot demande s'il existe une différence dans la préparation entre les sprints et les championnats de 2000 mètres, et s'il y a une approche plus intéressante d'un point de vue général. Il s'interroge sur la pertinence de préparer des épreuves de 2000 mètres pendant l'été en privilégiant un travail plus foncier, par opposition à une préparation pour des épreuves de 500 mètres durant cette même période.

JP. Bremer rappelle qu'il ne peut pas répondre à la question sur la préparation spécifique des sprints ou des distances de 2000 mètres, mais il souligne qu'une préparation sur 2000 mètres demandera effectivement plus d'efforts et de présence, ce qui pose un problème en termes d'organisation des entraînements pendant la période estivale, comme cela a été relevé par F. Aubanel et B. Dufour. Il reconnaît que cela représente un challenge, mais il estime qu'il pourrait être utile d'essayer une approche différente, qui pourrait nous rapprocher des pratiques internationales où la France semble parfois en retard.

Il revient ensuite sur les différentes options proposées par la Commission, notamment la troisième option, qu'il avait suggérée mais qui n'a recueilli aucun suffrage parmi les membres de la Commission ni au Bureau. Après discussion, il a été décidé de se concentrer sur deux options principales.

Il précise également que, pour répondre à l'intervention de P. Lot, la proposition de combiner les J18 et les sprints a été écartée pour deux raisons principales : d'abord, il a été souhaité que chaque épreuve ait une identité propre, et les championnats doivent refléter cette diversité (championnats longue distance, individuels, moins de 23 ans, etc.). Ces épreuves sont non seulement denses mais aussi économiquement intéressantes et importantes pour leur visibilité. Mélanger les J18 et les sprints risquait de diluer cette visibilité. De plus, du point de vue logistique, cela poserait des difficultés pour les organisateurs, notamment en ce qui concerne la gestion des pontons et des installations.

Enfin, il souligne l'intérêt d'organiser un championnat sprint séparé, car cela permettrait de diversifier les propositions de bassins, le 500 mètres étant plus accessible que le 2000 mètres, ce qui pourrait se révéler avantageux à long terme en termes d'infrastructure et de partenariats.

S. Gautier-Guyon trouve l'idée d'un grand championnat à la rentrée intéressante, mais exprime une inquiétude concernant la perte possible des J18 qui, à ce moment-là, seront en transition pour leurs études. Cette migration pourrait rendre difficile leur participation au championnat.

Elle souligne que les petites structures pourraient être affectées ne disposant pas de ressources suffisantes pour se déplacer sur tous les événements. Elle exprime également une crainte concernant les J18, qui étant à la charnière entre la fin du lycée et le début des études supérieures, risquent de ne pas être en mesure de s'entraîner pour les championnats sur 2000 mètres. Elle met en évidence le fait que, lorsqu'ils partent pour leurs études, les J18 auront du mal à consacrer toute la fin du mois de septembre à la préparation de ces championnats, notamment dans des bateaux longs.

L. Ronchard revient sur les propos de B. Dufour et rappelle que le championnat des J18 en septembre a déjà eu lieu en 2021, après le COVID, avec les seniors et les J18 programmés à la même date. Bien qu'aucune étude approfondie n'ait été réalisée sur les résultats internationaux à la suite de cet événement, il souligne que, malgré des performances moyennes, quelques bateaux français ont tout de même été qualifiés en 2022. Il reconnaît qu'il serait pertinent d'analyser cette situation dans le temps.

Il ajoute que ce championnat des J18 en septembre représente un engagement important pour certains athlètes, mais souligne que cela peut poser des problèmes pour ceux qui quittent leur ville ou déménagent. Il évoque la difficulté de jongler entre la participation au championnat et la rentrée scolaire incitant certains athlètes à choisir entre l'engagement sportif et leur rentrée.

Il note que le choix de la date ne fait pas l'unanimité parmi les entraîneurs de clubs, même si elle a ses avantages en termes d'entraînement.

F. Andolfi, en tant que président de club, souhaite mettre en avant la valeur ajoutée qu'apporte la présence d'un athlète international, et plus particulièrement un olympien, au sein d'un club. Il souligne que la dynamique positive construite à Mantes-la-Jolie et qui commence à porter ses fruits est étroitement liée à l'implication et à la présence de C. Bové au sein du club.

Il insiste sur le rôle important de son intégration dans le fonctionnement du club et dans le modèle de sérieux, de persévérance et d'entraînement qu'elle incarne, ce qui bénéficie directement aux plus jeunes membres du club.

JP. Bremer souligne que, derrière l'annonce du calendrier des championnats, l'essentiel est le contenu des épreuves. Il évoque la possibilité d'intégrer des poids légers dans ces championnats. Il précise que certains bateaux ne seront pas récompensés dans le cadre des championnats individuels, comme par exemple, les courses en skiff U23, pour lesquelles aucun titre ne sera attribué. Les championnats individuels se tiendront pour les seniors et les J18, et peut-être pour les J16, bien que cette question reste encore à discuter.

Il insiste sur l'importance d'une étape de sélection, où il est essentiel que tous les rameurs soient mis en concurrence.

F. Aubanel mentionne qu'un point important n'a pas été abordé, à savoir l'impact sur les régates de préparation, comme les Régates de Libourne, si les championnats J18 sont déplacés en mai.

F. Andolfi rappelle que l'objectif de la commission était aussi de libérer des créneaux pour permettre aux territoires de réactiver des événements locaux ou des régates de quartier. Il met en avant la volonté de créer plus de flexibilité au niveau territorial.

JP. Bremer précise que le mois d'avril a été intégralement libéré pour éviter les conflits avec les grandes manifestations. Cela libère des créneaux potentiels pour organiser des régates de préparation, avec des dates adaptées aux spécificités de chaque région.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A 19 POUR, 3 CONTRE ET 3 ABSTENTIONS L'OPTION 1 DU CALENDRIER SPORTIF 2026 (25 voix/25 présents) COMME SUIT :

- 7-8 mars 2026 : Championnat "Longue distance" et Coupe de France FFSU longue distance
- 27-28-29 mars 2026 : Championnat "Individuel"
- 9-10 mai 2026 : Championnat S-23 et Régate de sélection J16
- 23-24 mai 2026 : Championnat de France UNSS et FFSU
- 6-7 juin 2026 : Championnat "Sprint"
- 3-4-5 juillet 2026 : Championnat "Jeune" (J14) et championnat J16
- 11-12 juillet 2026 : Championnat "Master" et handi-valide "Master"
- 25-26-27 septembre 2026 : Championnat J18 et senior

LE COMITÉ DIRECTEUR REFUTE L'OPTION 2 DU CALENDRIER SPORTIF : 15 CONTRE, 4 POUR ET 6 ABSTENTIONS (25 voix/25 présents).

Comme mentionné au préalable, Les intitulés ci-dessus feront l'objet d'un travail de réflexion

3. Projet Fédéral (Annexe 2)

F. Andolfi présente le projet fédéral, qui inclut les axes, les déclinaisons et les actions définies par les territoires, les élus, les cadres techniques et les salariés de la Fédération. Il souligne l'importance de ce projet pour la gestion et le financement de la fédération.

Il insiste sur le fait que le projet fédéral est un outil de management essentiel pour suivre la progression des actions et valoriser la gestion de la fédération.

F. Aubanel demande si les comités départementaux doivent déposer leur Projet Sportif Territorial avant de déposer leur dossier dans le cadre de la campagne ANS ?

F. Andolfi précise que le Projet Sportif Territorial peut être déposé sur le compte asso au même moment que la demande effectuée auprès de l'ANS.

Il indique que le PST doit être en conformité avec le Projet Fédéral

S. Vieilledent indique que le projet fédéral pour l'olympiade 2025-2028 incarne une volonté forte et partagée d'alignement stratégique et opérationnel au sein de la fédération.

Il est porté collectivement par la direction technique, la direction générale, le bureau fédéral, ce projet se veut à la fois ambitieux, structuré et concret.

Une première présentation a été faite lors de l'Assemblée générale, suivie d'un travail approfondi ayant conduit à une déclinaison détaillée des actions en comité directeur. Ce processus, alimenté par une dynamique collaborative, a été favorablement accueilli par les différentes instances de gouvernance de la fédération.

Le projet vise à établir une continuité entre la stratégie fédérale et l'action quotidienne de chaque collaborateur, tant au sein de la Fédération que dans les structures associées. Les équipes sont déjà mobilisées pour anticiper la mise en œuvre, avec l'élaboration progressive des feuilles de route 2025 à 2028, conditionnées au vote de ce jour.

La forme du document a été pensée pour favoriser l'adhésion : une charte graphique sobre, des visuels en cours d'ajustement, et un sommaire à vocation pédagogique pour embarquer l'ensemble des parties prenantes, internes comme externes.

Le document s'ouvre sur une clarification du concept de "projet fédéral", un bilan de la mandature 2021-2024 (avec indicateurs de réalisation), ainsi qu'une présentation institutionnelle de la FF Aviron. Cette dernière sera encore retravaillée pour gagner en clarté et éviter les formulations redondantes ou peu lisibles.

Le DTN rappelle que le projet repose sur quatre axes stratégiques :

1. Structurer pour mieux valoriser : renforcer l'accompagnement des clubs et des structures pour une pratique durable.
2. Accompagner pour mieux rassembler : favoriser l'engagement et la fidélisation des licenciés.
3. Gagner pour mieux inspirer : développer le haut niveau comme moteur d'exemplarité.
4. Innover pour renforcer l'attractivité : intégrer des pratiques nouvelles et des outils adaptés pour répondre aux enjeux d'avenir.

Chaque axe est décliné en objectifs opérationnels, actions concrètes et outils de suivi, afin d'assurer la mise en œuvre effective du projet.

S. Vieilledent rappelle que ce projet résulte d'un travail de fond associant les territoires, les équipes techniques, administratives et dirigeantes.

Il est perçu de manière positive et reflète l'ambition de la fédération pour les années à venir et constituera un levier de transformation et de valorisation de l'aviron français à l'horizon 2028.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A 24 POUR et 1 ABSTENTION LE PROJET FÉDÉRAL DE L'OLYMPIADE 2024/2028 (25 voix/25 présents).

4. Questions diverses

• Candidature CNOSF

C. Vandenberghe demande l'accord du comité directeur pour se porter candidat au Conseil d'Administration du CNOSF.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À 22 POUR ET 3 ABSTENTIONS (25 votants/25 présents).

• Candidature CPSF

G. Marchand sollicite l'accord du comité directeur pour sa candidature au Conseil d'Administration du CPSF.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À L'UNANIMITÉ (25 votants/25 présents).

• Laïcité

F. Aubanel soulève un point concernant la position de la Fédération sur le port du voile par les rameuses, notamment en ce qui concerne la sécurité.

S. Vieilledent explique que la Fédération n'a pas encore de position officielle sur ce sujet. Il précise que la Fédération n'ait pas encore eu de cas à gérer. Néanmoins, c'est une position que nous devons prendre rapidement notamment dans le cadre de notre contrat de délégation et de, l'engagement républicain associé.

F. Aubanel ajoute un autre sujet concernant les personnes non genrées et la manière dont les fédérations remplissent les informations de genre lors de l'inscription, notamment si l'on coche "Monsieur" ou "Madame" lors des demandes de licence.

C. Vandenberghe mentionne que la question du voile a été discutée lors du dernier conseil d'administration du CNOSF. Certaines fédérations ont déjà tranché en interdisant le port du voile, tandis que d'autres sont encore en discussion. Il souligne l'ambiguïté des textes législatifs sur ce sujet et le manque de clarté sur la question du port du voile dans la pratique sportive.

• **Championnat de France de Sport Adapté**

G. Marchand informe que la Fédération de sport adapté ne pourra pas organiser le championnat de France cette année en raison de problématiques budgétaires.

Afin de pallier ce désengagement soudain G.Marchand et F.Andolfi proposent que les clubs et partenaires se tournent vers la régate de Vaires, un événement international qui pourrait être le plus proche d'un championnat de France.

S. Vieilledent fait remarquer qu'il est nécessaire de coordonner une communication officielle sur cette décision.

Il déplore cette situation et mentionne qu'un rendez-vous est prévu avec la FFSA pour aborder l'avenir de cette pratique importante et incontournable de l'aviron.

F. Andolfi souligne qu'il est essentiel de faire preuve de pédagogie auprès des clubs et de commencer à clarifier la vision de développement de cette pratique au sein de la Fédération.

S. Vieilledent suggère que le comité directeur discute de la communication à mettre en place, et que cette communication soit coordonnée entre le Bureau fédéral et le comité directeur, afin d'assurer une annonce claire et une direction commune.

• **Posture des entraîneurs et éducateurs sportifs pour prévenir les violences sexistes et sexuelles (VSS)**

Dans le cadre du contexte lié aux VSS, L. Ronchard évoque l'importance de la formation des entraîneurs sur la posture des éducateurs. Il souligne l'importance que des contenus soit présents au sein des formations et des communications fédérales

S. Vieilledent précise que c'est déjà le cas pour les entraîneurs et les dirigeants, à travers nos programmes de prévention, nos formations et nos actions de communication. Au vu du contexte et des préoccupations évoquées par L. Ronchard, il ajoute que la fédération continuera à œuvrer dans ce sens afin d'accompagner l'ensemble des parties prenantes

C. Vandenberghe rappelle que la Fédération adhère au programme "Colosse aux pieds d'argile" et a déjà organisé des actions de sensibilisation vers les entraîneurs et les clubs. Bien que le sujet soit complexe, la Fédération gère au mieux ces situations. Il est important de poursuivre ces actions à travers les ligues et comités départementaux.

F. Andolfi ajoute que la Fédération est très engagée sur ce sujet.

Un chapitre spécifique sur la prévention et la protection sera intégré dans le guide du dirigeant. Ce travail comprendra des formations sur les comportements à adopter, ainsi que des éclaircissements sur les missions des différents organes, comme les comités d'éthique, disciplinaires, et d'appel. Les organes déconcentrés de la Fédération doivent également jouer un rôle clé dans cette démarche de prévention et de protection.

L. Ronchard pense que le rôle des ligues est primordial, mais l'impulsion pour cette démarche doit venir de la Fédération, qui est l'organe central pour coordonner ces actions.

• **Comité directeur**

Le mercredi 4 juin de 10h à 16h

Le jeudi 28 août de 10h à 16h

- **Assemblée Générale Extraordinaire**

Le lundi 7 juillet en visioconférence de 19h à 20h

- **Assemblée Générale Élective**

Votes : 4-5-6-7 novembre

Proclamation des résultats le samedi 8 novembre en visioconférence de 10h à 11h.

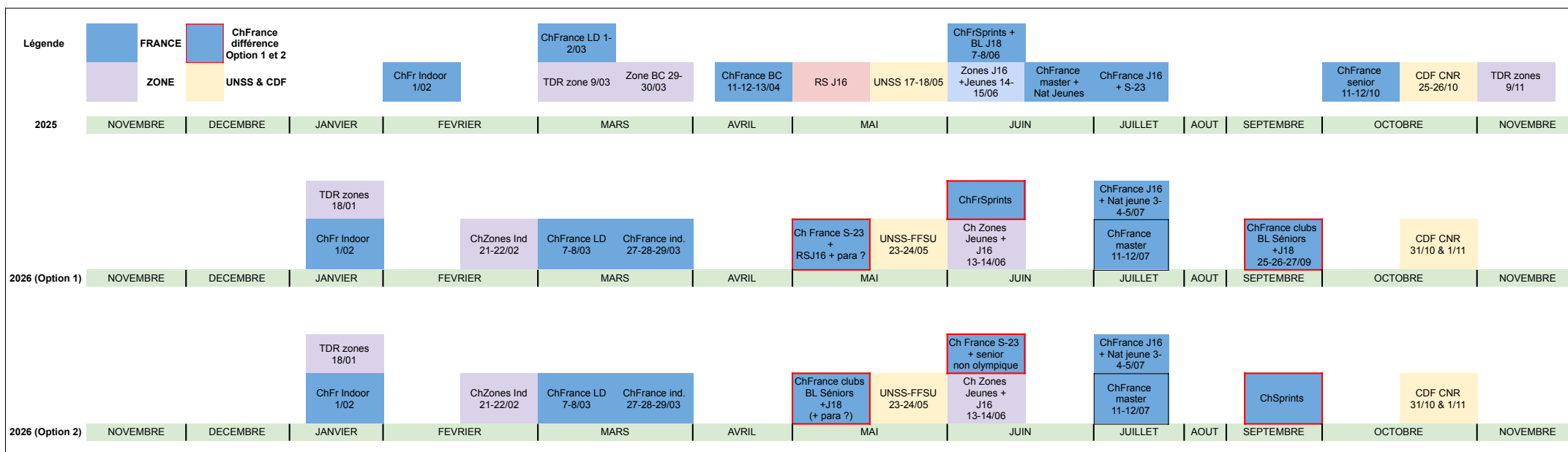
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.



Frédéric ANDOLFI
Secrétaire Général
Vice-Président Délégué

Destinataires : Membres du comité directeur, Présidents de ligues,

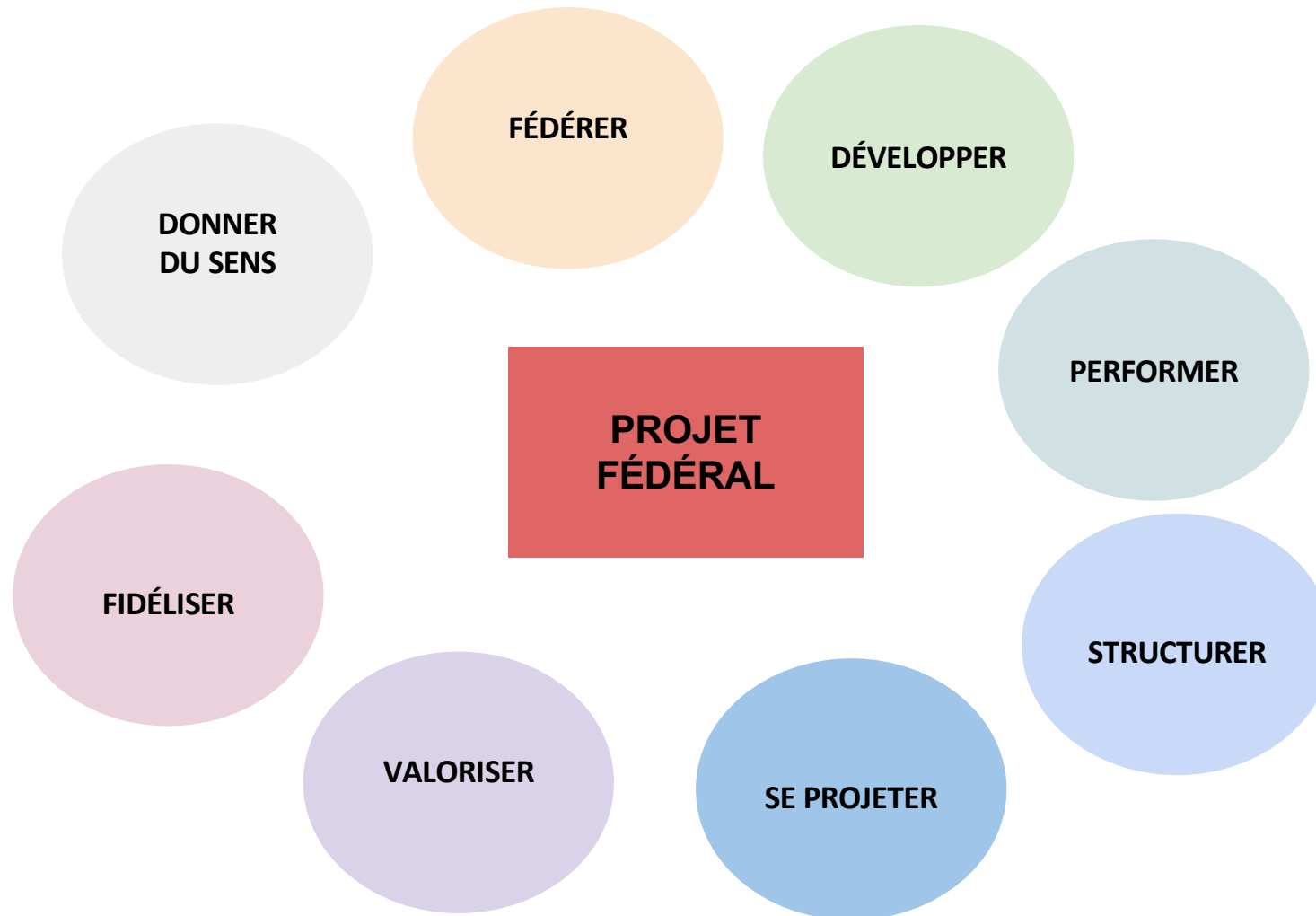
OFFRE SPORTIVE COMPETITIVE FFAviron
Réglementation Sportive 2026 options 1 et 2,
comparative 2025



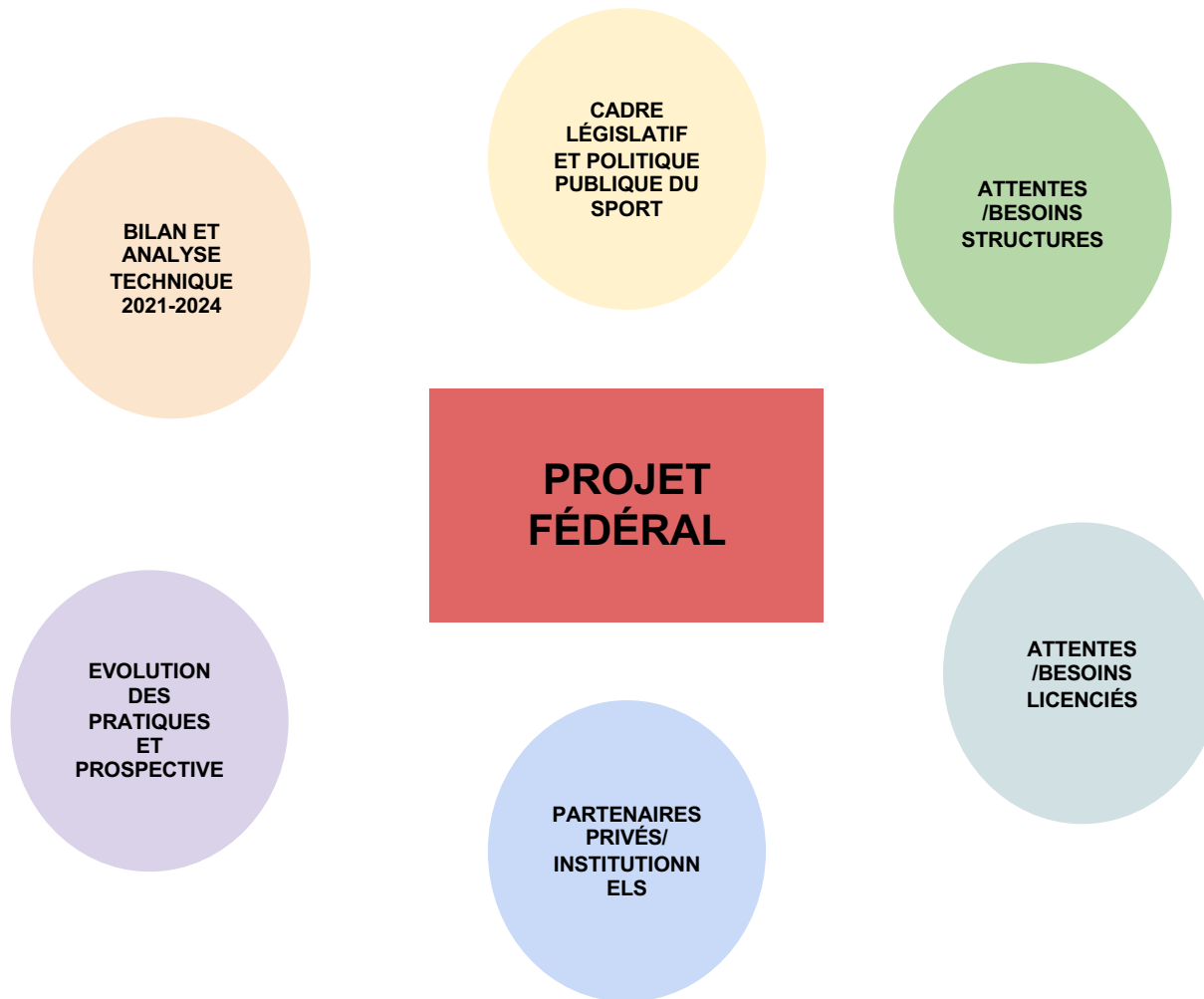
Document de travail Comité Directeur du 28 avril 2025
NE PAS
DIFFUSER

COMITÉ DIRECTEUR DU 28/04/25 – PROJET FEDERAL A VALIDER

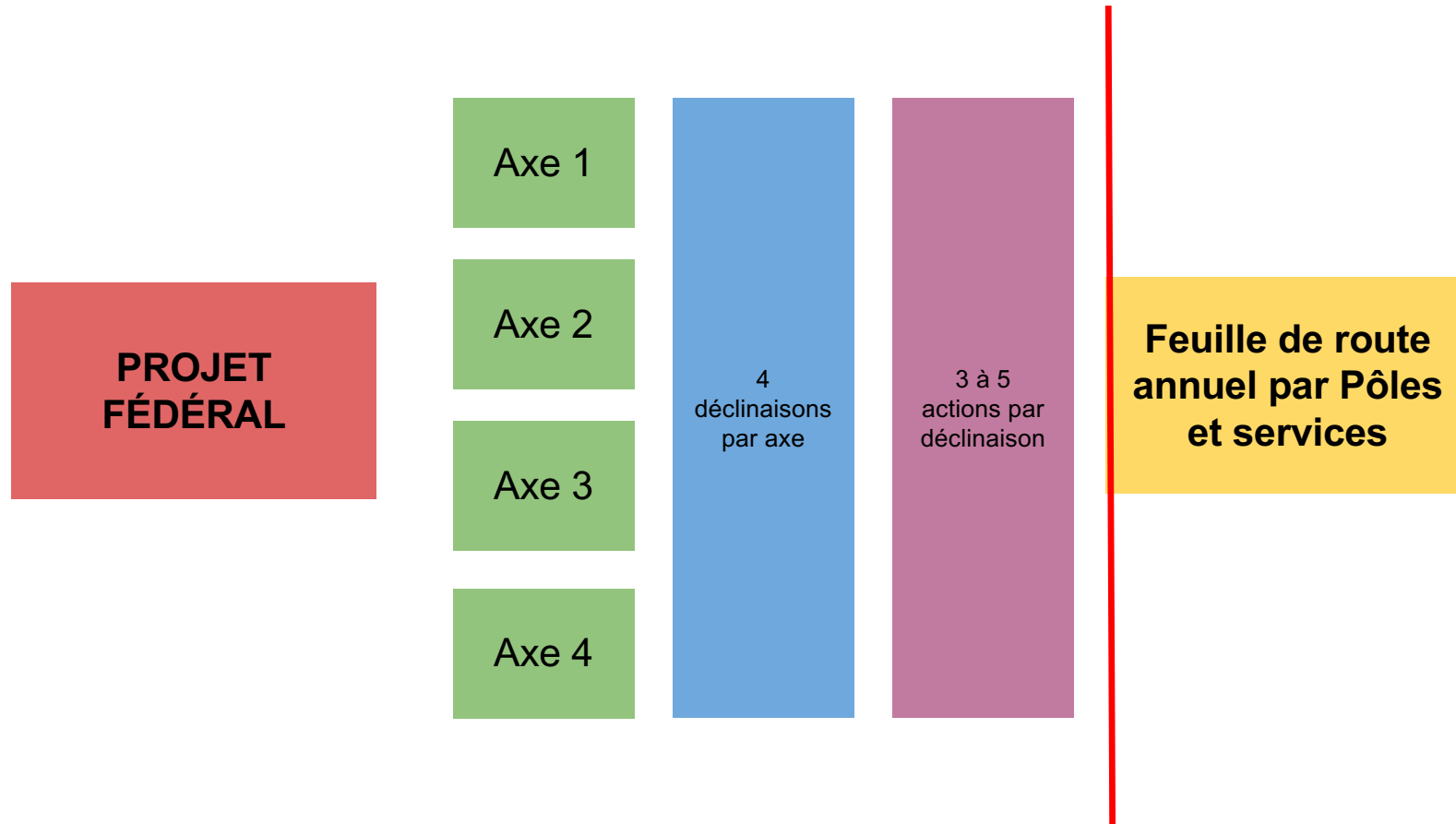
POURQUOI UN PROJET FÉDÉRAL



MÉTHODOLOGIE: UNE CONSTRUCTION MULTIFACTORIELLE



MÉTHODOLOGIE: UNE CONSTRUCTION MULTIFACTORIELLE



PRÉSENTATION DE LA VERSION SYNTHETIQUE

DOCUMENT DE TRAVAIL - NE PAS DIFFUSER

AXE 1 : STRUCTURER POUR MIEUX VALORISER

*Accompagner, professionnaliser et
dynamiser nos structures*

AXE 2 : RASSEMBLER POUR ACCOMPAGNER DURABLEMENT

*S'épanouir à travers l'aviron, à tous les
âges et pour tous les profils*

AXE 3 : GAGNER POUR MIEUX INSPIRER

*Construire l'excellence pour faire briller
l'aviron français*

AXE 4: INNOVER POUR RENFORCER NOTRE ATTRACTIVITÉ

*Valoriser notre expertise et notre image
pour mieux rayonner*

AXE 1 : STRUCTURER POUR MIEUX VALORISER

Accompagner, professionnaliser et dynamiser nos structures

**DOCUMENT DE TRAVAIL -
NE PAS DIFFUSER**

1. Accompagner chaque club vers un modèle de club 360

Aider les structures à bâtir un projet associatif cohérent avec leur environnement, leurs ambitions et leurs ressources. Le club 360 est un club qui diversifie ses activités, adapte son offre aux publics variés, solidifie son modèle économique et renforce son engagement humain. L'objectif est d'accompagner cette transition pour assurer la pérennité et l'attractivité de chaque structure.

2. Valoriser l'engagement des clubs grâce à un label fédéral

Mettre à jour le label École Française d'Aviron pour créer un label fédéral qui met en avant les clubs engagés dans une démarche qualité et incarnant les valeurs de l'aviron. Ce label renforcera leur visibilité auprès des pratiquants, partenaires et institutions, tout en encourageant l'évolution vers un modèle de club 360.

3. Encourager le partage des bonnes pratiques entre structures et l'engagement des différents acteurs

Favoriser les échanges entre clubs, comités et ligues pour capitaliser sur les initiatives réussies et accélérer la montée en compétence collective. Privilégier les temps de rencontre et proposer des outils de mise en réseau pour accompagner les structures vers un développement équilibré et innovant

4. Former et engager les acteurs de terrain pour construire l'avenir

Déployer une stratégie de développement et de valorisation de l'emploi pour nos éducateurs. Assurer la transmission des compétences et favoriser l'émergence de nouvelles vocations. Un club 360 repose sur une équipe diversifiée et investie, qui bénéficie d'un accompagnement adapté pour faire face aux enjeux de demain.

AXE 2 : RASSEMBLER POUR ACCOMPAGNER DURABLEMENT

S'épanouir à travers l'aviron, à tous les âges et pour tous les profils

**DOCUMENT DE TRAVAIL -
NE PAS DIFFUSER**

1. Attirer, recruter et fidéliser les jeunes pratiquants

Développer une offre sportive attractive pour les jeunes, notamment sur la cible des 8/16 ans, afin de leur donner le goût de l'aviron et les accompagner vers une pratique durable. L'objectif est d'innover pour séduire les nouvelles générations et renforcer la base des pratiquants de demain.

2. Construire un parcours de progression adapté et évolutif pour chaque pratiquant

Accompagner les clubs vers le déploiement d'offres structurées et individualisées, en précisant les priorités par catégorie d'âge et de pratique, afin de permettre à chacun d'évoluer selon ses aspirations. L'objectif est de structurer une offre diversifiée, intégrant aussi bien la pratique compétitive que les formes plus libres d'aviron. La pertinence et la cohérence de notre offre sportive compétitive devra être une priorité

3. Valoriser l'aviron comme levier de santé publique

Consolider la pratique de l'aviron dans une démarche globale de promotion de la santé et du bien être, tant sur le plan physique que mental. Encourager une approche préventive en facilitant l'accès à l'aviron pour tous par le développement de programmes adaptés à tous les âges et un accueil personnalisé.

4. Garantir un environnement de pratique épanouissant et durable

Assurer à tous un cadre bienveillant et sécurisé, favorisant l'égalité, l'inclusion et la lutte contre les violences. Soutenir les structures dans leurs engagements citoyens et environnementaux pour faire de l'aviron un sport exemplaire en matière de développement durable et de responsabilité sociale.

DOCUMENT DE TRAVAIL - NE PAS DIFFUSER

AXE 3 : GAGNER POUR MIEUX INSPIRER

Construire l'excellence pour faire briller l'aviron français

1. Garantir la place de la France parmi les meilleures nations de l'aviron mondial

Réaffirmer l'ambition de l'aviron français en visant des podiums sur les compétitions de référence (championnats d'Europe, championnats du monde, Jeux olympiques et paralympiques), en aviron de rivière, en para aviron et en beach rowing sprint dans toutes les catégories d'âges.

2. Mettre en oeuvre une nouvelle structuration du haut niveau et de la haute performance

Déployer un modèle attractif et performant orienté vers une organisation territoriale de nos actions de formation/recrutement/détection et vers la mise en place d'une centralisation de la haute performance

3. Renforcer les liens entre les clubs et la dynamique de performance

Accompagner la détection et l'accompagnement des talents dès le plus jeune âge pour alimenter le haut niveau de demain. Positionner le centre national d'entraînement et les pôles France/Espoirs Avenir comme des centres de ressources ouverts, favorisant la formation, le partage d'expérience et l'innovation pour les entraîneurs et les structures locales.

4. Capitaliser sur l'entrée du beach rowing sprint aux Jeux olympiques

Positionner la France comme une nation phare de cette discipline, en déployant une structuration de la haute performance efficace et une stratégie de communication spécifique

DOCUMENT DE TRAVAIL -

NE PAS DIFFUSER

AXE 4 : INNOVER POUR RENFORCER NOTRE ATTRACTIVITÉ

Valoriser notre expertise et notre image pour mieux rayonner

1. Dynamiser l'image de l'aviron et accroître sa visibilité

Changer le regard porté sur notre sport en mettant en avant ses valeurs, sa diversité et son accessibilité. Déployer une stratégie de communication ambitieuse et proactive, en renforçant les actions de valorisation internes et en intensifiant notre présence auprès du grand public et des médias.

2. Anticiper les évolutions du sport connecté et de l'e-sport

S'adapter aux nouvelles tendances en explorant le potentiel du sport connecté et de l'e-sport. Intégrer ces innovations pour toucher de nouveaux publics et diversifier l'expérience des pratiquants.

3. Renforcer notre dimension de sport grand public

Affirmer le rôle de l'aviron comme un sport aux multiples bienfaits pour la santé physique et mentale. Valoriser et structurer notre offre multi activité pour mieux répondre aux attentes des différents publics

4. Déployer une veille stratégique efficace sur l'évolution des pratiques sportives

Favoriser notre capacité d'adaptation et garantir notre capacité à faire évoluer nos activités, nos offres et nos programmes

DOCUMENT DE TRAVAIL - A VALIDER EN COMITE DIRECTEUR LE 28 AVRIL 2025			
Axes	Déclinaisons	Description	Actions
AXE 1 : STRUCTURER POUR MIEUX VALORISER Accompagner, professionnaliser et dynamiser nos structures	1. Accompagner chaque club vers un modèle de club 360	Aider les structures à bâtir un projet associatif cohérent avec leur environnement, leurs ambitions et leurs ressources. Le club 360 est un club qui diversifie ses activités, adapte son offre aux publics variés, solidifie son modèle économique et renforce son engagement humain. L'objectif est d'accompagner cette transition pour assurer la pérennité et l'attractivité de chaque structure.	1- Accompagner les structures dans la définition et la mise en place d'un projet associatif et sportif structurant 2- Créer des outils pour faciliter l'accès aux ressources fédérales, régionales 3- Proposer de nouveaux outils d'animation pour diversifier les pratiques 4- Déployer des formations spécifiques en soutien des programmes de développement de la FFA
	2. Valoriser l'engagement des clubs grâce à un label fédéral	Mettre à jour le label Ecole Française d'Aviron pour créer un label fédéral qui met en avant les clubs engagés dans une démarche qualité et incarnant les valeurs de l'aviron. Ce label renforcera leur visibilité auprès des pratiquants, partenaires et institutions, tout en encourageant l'évolution vers un modèle de club 360.	1- Créer un nouveau dispositif de labellisation pour accompagner les structures dans leur développement et la valorisation de leurs activités 2- Fournir à nos structures affiliées des outils de communication en lien avec les pratiques et les programmes de développement proposés par la FFA 3- Valoriser l'action de nos structures auprès des Collectivités Territoriales
	3. Encourager le partage des bonnes pratiques entre structures et l'engagement des différents acteurs	Favoriser les échanges entre clubs, comités et ligues pour capitaliser sur les initiatives réussies et accélérer la montée en compétence collective. Privilégier les temps de rencontre et proposer des outils de mise en réseau pour accompagner les structures vers un développement équilibré et innovant.	1- Proposer aux acteurs de nos structures des rencontres thématiques 2- Réinvestir le format table ronde lors des webinaires d'accompagnement des structures 3- Poursuivre le déploiement de la newsletter Clubs et Territoires 4- Identifier les projets/actions associatifs exemplaires et célébrer les acteurs
	4. Former et engager les acteurs de terrain pour construire l'avenir	Déployer une stratégie de développement et de valorisation de l'emploi pour nos éducateurs. Assurer la transmission des compétences et favoriser l'émergence de nouvelles vocations. Un club 360 repose sur une équipe diversifiée et investie, qui bénéficie d'un accompagnement adapté pour faire face aux enjeux de demain.	1- Accompagner les structures à mettre en place une bonne adéquation entre un cadre d'emploi durable et un projet associatif pertinent 2- Développer et déployer un catalogue de formation professionnelle continue pour les éducateurs sportifs 3- Organiser des rencontres et des temps d'échange pour les entraîneurs 4- Redynamiser nos formations fédérales pour favoriser leur accès et optimiser la présence 5- Favoriser l'engagement des jeunes vers les fonctions d'encadrement 6- Valoriser les différents métiers de l'encadrement
AXE 2 : RASSEMBLER POUR ACCOMPAGNER DURABLEMENT S'épanouir à travers l'aviron à tous les âges et pour tous les profils	1. Attirer, recruter et fidéliser les jeunes pratiquants	Développer une offre sportive attractive pour les jeunes, notamment sur la cible des 8/16 ans, afin de leur donner le goût de l'aviron et les accompagner vers une pratique durable. L'objectif est d'innover pour séduire les nouvelles générations et renforcer la base des pratiquants de demain.	1- Elaborer un parcours d'animation/formation sportive spécifique pour les 8-16 ans 2- Créer un dispositif passerelle entre les établissements scolaires et les clubs notamment avec la mise en place d'une licence scolaire 3- Spécifier une stratégie de communication à destination des jeunes et de leur entourage 4- Développer nos outils d'animation à destination de nos structures et de nos éducateurs
	2. Construire un parcours de progression adapté et évolutif pour chaque pratiquant	Accompagner les clubs vers le déploiement d'offres structurées et individualisées, en précisant les priorités par catégorie d'âge et de pratique, afin de permettre à chacun d'évoluer selon ses aspirations. L'objectif est de structurer une offre diversifiée, intégrant aussi bien la pratique compétitive que les formes plus libres d'aviron. La pertinence et la cohérence de notre offre sportive compétitive devra être une priorité.	1- Définir et déployer une offre sportive compétitive en lien avec les priorités définies par catégorie d'âge et de pratique 2- Définir et déployer des parcours de progression d'animation par pratique (hiver - mer - indoor - banc fixe) 3- Favoriser l'accessibilité des parcours pour les personnes en situation de handicap 4- Favoriser le développement du nombre de licenciés en proposant et organisant une offre de pratique libre
	3. Valoriser l'aviron comme levier de santé publique	Consolider la pratique de l'aviron dans une démarche globale de promotion de la santé et du bien être, tant sur le plan physique que mental. Encourager une approche préventive en facilitant l'accès à l'aviron pour tous par le développement de programmes adaptés à tous les âges et un accueil personnalisé.	1- Renforcer le dispositif Aviron Santé en élargissant les réseaux de déploiement de nos programmes 2- Créer et déployer une identité "Aviron sport-bien-être" 3- Maintenir et développer des partenariats avec des acteurs impliqués dans le "sport-santé"
	4. Garantir un environnement de pratique épanouissant durable	Assurer à tous un cadre bienveillant et sécurisé, favorisant l'égalité, l'inclusion et la lutte contre les violences. Soutenir les structures dans leurs engagements citoyens et environnementaux pour faire de l'aviron un sport exemplaire en matière de développement durable et de responsabilité sociale.	1- Valoriser la dimension sport de nature de l'aviron 2- Favoriser et développer les comportements éco-responsables 3- Favoriser l'accès des femmes aux postes à responsabilité dans la direction des structures, l'encadrement et l'animation 4- Prévenir toute forme de violence et de discrimination 5- Sensibiliser/former nos acteurs à une pratique de l'aviron épanouissante, sécurisée et durable
AXE 3 : GAGNER POUR MIEUX INSPIRER Construire l'excellence pour faire briller l'aviron français	1. Garantir la place de la France parmi les meilleures nations de l'aviron mondial	Réaffirmer l'ambition de l'aviron français en visant des podiums sur les compétitions de référence (championnats d'Europe, championnats du monde, Jeux olympiques et paralympiques), en aviron de rivière, en para aviron et en beach rowing sprint dans toutes les catégories d'âges.	1- Etablir et mettre en œuvre une méthode et une stratégie de performance unifiée pour tous les collectifs de l'équipe de France d'aviron 2- Continuer à renforcer notre système d'accompagnement de la performance dans le but de maintenir le niveau acquis durant Paris 2024 3- Renforcer les capacités d'apprentissage des collectifs U17 et U19 pour atteindre un niveau d'excellence 4- Optimiser les capacités de performance de notre collectif U23 5- Célèbrer les projets OLY et PARA garantissant l'obtention de médailles aux JOP de LA 2028
	2. Mettre en œuvre une nouvelle structuration du haut niveau et de la haute performance	Déployer un modèle attractif et performant orienté vers une organisation territoriale de nos actions de formation/recrutement/détection et vers la mise en place d'une centralisation de la haute performance	1- Réaffirmer notre stratégie nationale de détection/recrutement 2- Coordonner nos actions territoriales et locales en matière d'identification, de recrutement et de formation des talents 3- Mettre en œuvre l'action des pôles France/espoir avenir vers la formation des SHN et l'accompagnement des collectifs U19 et U23 4- Garantir la mise en place d'une centralisation de la haute performance pour optimiser notre organisation et nos performances 5- Finaliser et optimiser le fonctionnement du centre national d'entraînement OLY et l'organisation semi-permanente PARA
	3. Renforcer les liens entre les clubs et la dynamique de performance	Accompagner la détection et l'accompagnement des talents dès le plus jeune âge pour alimenter le haut niveau de demain. Positionner le centre national d'entraînement et les pôles France/Espoirs Avenir comme des centres de ressources ouverts, favorisant la formation, le partage d'expérience et l'innovation pour les entraîneurs et les structures locales.	1- Déployer sur nos territoires un accompagnement spécifique pour les jeunes à fort potentiel et leurs entraîneurs 2- Encourager les actions de collaboration avec les clubs sur le haut niveau et la haute performance 3- Positionner le centre national d'entraînement et les pôles France Espoirs Avenir comme centre de ressources pour les sportifs, pour les cadres techniques et pour les entraîneurs de club
	4. Capitaliser sur l'entrée du beach rowing sprint aux Jeux olympiques	Positionner la France comme une nation phare de cette discipline, en déployant une structuration de la haute performance efficace et une stratégie de communication spécifique	1- Finaliser, optimiser et déployer la stratégie de performance du Beach Rowing Sprint 2- Finaliser la structuration de la filière haut niveau du Beach Rowing Sprint 3- Labeliser des sites d'entraînement et d'accueil de stage en lien avec les projets territoriaux 4- Capitaliser sur les événements nationaux et internationaux pour structurer et promouvoir cette nouvelle discipline olympique 5- Mettre en place une stratégie de communication pour recruter des athlètes et attirer des médias
AXE 4 : INNOVER POUR RENFORCER NOTRE ATTRACTIVITÉ Valoriser notre expertise et notre image pour mieux rayonner	1. Dynamiser l'image de l'aviron et accroître sa visibilité	Changer le regard porté sur notre sport en mettant en avant ses valeurs et sa diversité. Déployer une stratégie de communication ambitieuse et proactive, en renforçant les actions de valorisation internes et en intensifiant notre présence auprès du grand public et des médias.	1- S'engager auprès de nouveaux publics / communautés, fortement présents sur les réseaux sociaux 2- Communiquer sur de nouveaux supports de pratique en lien avec les tendances actuelles 3- Diversifier nos contenus et nos formats de communication pour toucher de nouvelles cibles 4- Provoquer et intensifier les relations avec la presse pour valoriser les actions de la fédération
	2. Anticiper les évolutions du sport connecté et de l'e-sport	S'adapter aux nouvelles tendances en explorant le potentiel du sport connecté et de l'e-sport. Intégrer ces innovations pour toucher de nouveaux publics et diversifier l'expérience des pratiquants.	1- Positionner la Fédération en tant qu'acteur à part entière de l'e-sport et du sport connecté 2- Anticiper l'émergence de la pratique compétitive de l'aviron indoor sous sa forme e-sport et connectée 3- Structurer la pratique indoor au travers de grands rdv et d'événements sportifs connectés
	3. Renforcer notre dimension de sport grand public	Valoriser les bienfaits de l'aviron, dont l'accessibilité et la diversité des programmes permet de répondre aux attentes des différents publics	1- Développer des solutions technologiques pour favoriser l'autonomisation et l'implication des pratiquants dans leur activité sportive 2- Favoriser la création et le déploiement de nouveaux formats de pratique en hybridant l'aviron avec d'autres activités sportives 3- Déployer une offre aviron indoor à destination des entreprises (activités) et de la filière fitness (formation spécialisée) 4- Faciliter le développement de matériel favorisant la pratique grand public 5- Affirmer le rôle de l'aviron comme un sport aux multiples bienfaits pour la santé physique et mentale
	4. Déployer une veille stratégique efficace sur l'évolution des pratiques sportives	Favoriser notre capacité d'adaptation et garantir notre capacité à faire évoluer nos activités, nos offres et nos programmes	1- Assurer la mise à jour de nos activités et de nos programmes en lien avec les évolutions de notre environnement 2- Accompagner nos structures affiliées dans le déploiement des nouveaux programmes